

# PROJET EDUCATIF

## ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Le présent projet éducatif traduit les engagements et les principes de l'accueil périscolaire et de l'accueil de Loisirs sans Hébergement organisé par l'Association Familles Rurales MULTI-ACT' de BOUSSAY.

L'organisation pratique en incombe à la section « Accueil Périscolaire & Accueil de Loisirs » de l'Association Familles Rurales MULTI-ACT' de BOUSSAY.

### **BUT**

L'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs sans Hébergement est une structure d'accueil collectif ayant vocation à accueillir les enfants scolarisés sur la commune de BOUSSAY sans distinction de la Petite Section au CM2. :

- avant et après la classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi,
- le mercredi,
- pendant les vacances scolaires.

### **OBJECTIFS**

L'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs sans Hébergement doit être ouvert à tous les enfants, en favorisant l'accès aux familles à revenus modestes.

L'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs sans Hébergement a pour objectif de contribuer au développement physique, intellectuel affectif, social et moral de l'enfant dans un climat ludique et détendu, respectueux des rythmes et des besoins de l'enfant.

#### **1. UN LIEU DE VIE.**

L'accueil périscolaire est une étape transitoire entre la vie scolaire et la vie familiale. Il doit s'inscrire dans la continuité de la journée de l'enfant.

L'accueil de loisirs est un lieu où l'enfant passe une partie de ses vacances ou de son temps libéré. Il doit être avant tout un lieu de détente et de loisirs.

- C'est un lieu de vie collective qui permet de favoriser :
  - L'éveil de l'enfant
  - Sa socialisation (partage, politesse, écoute ...)
  - Le respect des autres (enfant / enfant, enfant / adulte), des locaux et du matériel,
  - Son autonomie et sa responsabilisation
- C'est un lieu de vie adapté à l'enfant où sont respectés :
  - Ses besoins,
  - Son rythme
  - Sa personnalité.

Une attention plus particulière sera donnée aux enfants de maternelle pour qui une journée en collectivité est très fatigante. Une salle de repos sera mise à la disposition des enfants qui auront besoin de dormir ou se reposer.

L'accueil de loisirs ne doit pas vivre replié sur lui-même. Il doit s'ouvrir vers l'extérieur et doit permettre aux enfants de découvrir leur commune, ses activités, ses espaces naturels, etc. ... et favoriser les liens intergénérationnels (avec la maison de retraite notamment).

## 2. UN LIEU D'ACTIVITES ET DE DECOUVERTE

L'équipe d'animation aura à charge de préparer des projets d'animation variés, ludiques, éveillant la curiosité, tout en favorisant la prise d'initiative des enfants dans le choix des activités.

Pour éviter une accumulation de la fatigue due aux longues journées, afin de maintenir les enfants dans un climat calme, serein, les programmes d'activités seront conçus de manière à favoriser la détente, la découverte, l'échange.

Les enfants pourront également disposer de temps libres s'ils le désirent. Il est important de respecter l'imaginaire et la créativité et de laisser les enfants jouer seuls s'ils le souhaitent.

### Accueil Périscolaire

Les activités avant et après la classe seront de courte durée.

Le soir après la classe, les enfants auront à leur disposition un endroit calme où ils pourront faire leurs **devoirs** si la famille le souhaite.

L'Accueil périscolaire est un service géré par et pour les familles, qui ne doit en aucun cas se substituer à la famille dans sa mission d'éducation. L'accueil périscolaire ne doit pas se substituer aux parents à qui il appartient de vérifier les devoirs le soir.

### Accueil de loisirs

Des activités plus longues seront proposés le mercredi et pendant les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs doit organiser son fonctionnement afin de :

- satisfaire les envies de jeu et répondre à la curiosité des enfants,
- proposer des activités répondant aux intérêts des enfants
- proposer des activités variées et issues des domaines d'activités manuelles, d'expression, scientifiques et techniques, sportives, de découverte du milieu, etc.

*Exemple d'activités :*

- *Musique, chant, Lecture*
- *Peinture – Graphisme*
- *Jeux de manipulation, Bricolage*
- *Jeux de société et Jeux éducatifs*
- *Jeux d'imitation (cuisine, poupées, ...)*
- *Jeux de construction*
- *Jeux extérieurs*
- *Sortie, excursions, visites.*
- *Etc.*

Le matériel éducatif sera adapté aux enfants.

## 3. UN LIEU D'ECHANGE ET DE DIALOGUE POUR LES FAMILLES

Le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant doit être reconnu et valorisé. Il est important que l'accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs soit un lieu où les familles se sentent accueillies, où elles puissent dialoguer afin de favoriser un climat de confiance, de sécurité.

Une attention particulière doit être accordée à l'information en direction des familles.

## 4. VIE QUOTIDIENNE

### **Petit déjeuner et Goûter – Repas**

Les enfants qui arriveront tôt le matin pourront prendre leur petit déjeuner à l'accueil périscolaire et de loisirs.

Il sera proposé aux enfants des petits déjeuners et des goûters équilibrés, variés, composés d'aliments sains et simples en veillant aux besoins nutritionnels de chacun.

Ce critère d'équilibre et de variété alimentaire doit également prévaloir pour le repas du midi. Les repas du midi du mercredi et des vacances scolaires sont servis au Centre Régional d'Accueil.

Une attention particulière sera accordée aux enfants ayant un régime spécial pour des raisons médicales (allergie alimentaire, diabète, ...).

## **MOYENS**

Le personnel d'encadrement recruté par l'Association se compose :

- d'un directeur ou directrice ayant BAFD minimum
- d'animateurs titulaires du BAFA.

dans le respect de la législation en vigueur relative au taux d'encadrement des enfants.

L'équipe d'animation peut aussi comprendre des personnes ayant la qualité suivante :

- Titulaire d'un CAP petite enfance pour les petits,
- Stagiaires (en formation BAFA),
- Bénévoles (parent, personnes âgées, stagiaire).

L'équipe des professionnels assure le maintien de l'hygiène et de la sécurité, l'animation pédagogique et éducative, l'encadrement des autres animateurs et stagiaires éventuels. Elle veille au respect du rythme propre de chaque enfant.

Le présent document est porté à la connaissance de l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique de la structure d'Accueil Périscolaire et d'Accueil de Loisirs.

-----

Les parents peuvent également le consulter, soit :

- par voie d'affichage dans le centre,
- sur le site internet de l'Association (<http://www.famillesrurales.org/multiactboussay>)